

# Flèche de grue KA-3 / KAN-3 / KAT-3 / KAT-5



KAT

# ***MODE D'EMPLOI***

---

02/2009

## ***Table des matières***

<b>1. Remarques d'ordre général</b> .....	<b>3</b>
1.1 <i>Légende</i> .....	5
<b>2. Consignes de sécurité essentielles</b> .....	<b>4</b>
<b>3. Caractéristiques techniques</b> .....	<b>5</b>
3.1 <i>Modèle</i> .....	5
3.2 <i>Diagramme de charge portante pour KAN</i> .....	9
3.3 <i>Diagramme de charge portante pour KAT</i> .....	10
<b>4. Description du produit</b> .....	<b>6</b>
4.1 <i>Structure</i> .....	6
4.2 <i>Emploi et destination</i> .....	11
<b>5. EXPLOITATION</b> .....	<b>12</b>

## 1. REMARQUES D'ORDRE GENERAL

Ce mode d'emploi est applicable aux flèches de grue KA-3 / KAN-3 / KAT-3 / KAT-5. Il contient toutes les indications nécessaires pour assurer une exploitation sans problème. Les indications et consignes de ce mode d'emploi doivent être respectées et observées.

Si l'emploi conforme à la destination est respecté conformément au mode d'emploi, nous serons tenus responsables des dommages dans le cadre de nos conditions de prestations de garantie.

Conservez ce mode d'emploi à un endroit sûr. Il est destiné à un emploi pratique et devrait être à la disposition de l'utilisateur sur le lieu d'exploitation.

**Aucune modification, aucune annexe ou transformation sur le produit ne doit être effectuée sans autorisation du fabricant. Aucune responsabilité ne sera prise pour toutes modifications réalisées sans autorisation du fabricant et ceci entraînera l'extinction de la prestation de garantie.**

### 1.1 Légende



„Avertissements danger“

Ce symbole signifie qu'il y a des dangers possibles pour la santé de personnes.



„Avertissements interdiction“

Ce symbole signifie qu'il y a menace de danger immédiat pour des personnes.



„Avertissements compétence“

Ce symbole donne des indications importantes concernant une manipulation adéquate de la machine / du produit.

## **2. CONSIGNES DE SECURITE ESSENTIELLES**

Toute personne qui travaille avec le produit doit s'être familiarisée avec la teneur du mode d'emploi.



- Il est par principe interdit de se placer sous des charges en suspension ! C'est la raison pour laquelle il ne faut pas pénétrer dans la zone de manipulation lorsque la flèche de grue est levée !
- Les charges ne doivent être soulevées et déposées qu'à la verticale. Une traction dite oblique est interdite.
- Placer des barrières autour de la zone de danger, dans la mesure du possible. N'utiliser que des voies de trafic déterminées.
- Les voies de trafic doivent toujours être dégagées.
- Observer le comportement de la charge et interrompre immédiatement le transport si la charge semble vouloir tomber.
- Ne pas surcharger les moyens de suspension de la charge. Avant le transport s'assurer que le matériel de levage peut supporter le poids.
- Tenir compte du diagramme de charge portante de la gerbeuse.
- Ne charger que du personnel spécialement initié à effectuer le transport.
- Ne jamais transporter de personnes avec la charge ou le moyen de suspension de la charge.
- Avant toute prise de charge, vérifier si la flèche de grue est en parfait état. En cas de détériorations ou de formation de rouille qui entravent la capacité de chargement, il est interdit de l'utiliser et le moyen de suspension doit être vérifié par une personne compétente.
- Il faut faire effectuer au moins une fois par an un contrôle par une personne compétente.



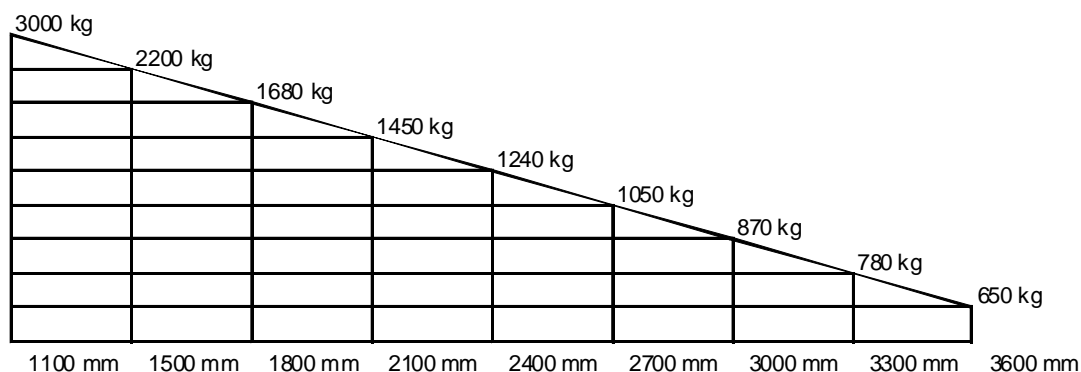
- Si la flèche de grue est télescopique ou réglable en hauteur, il faut veiller à ce que tous les axes débrochables soient fixés avec une goupille avant d'utiliser la flèche de grue.

## 3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

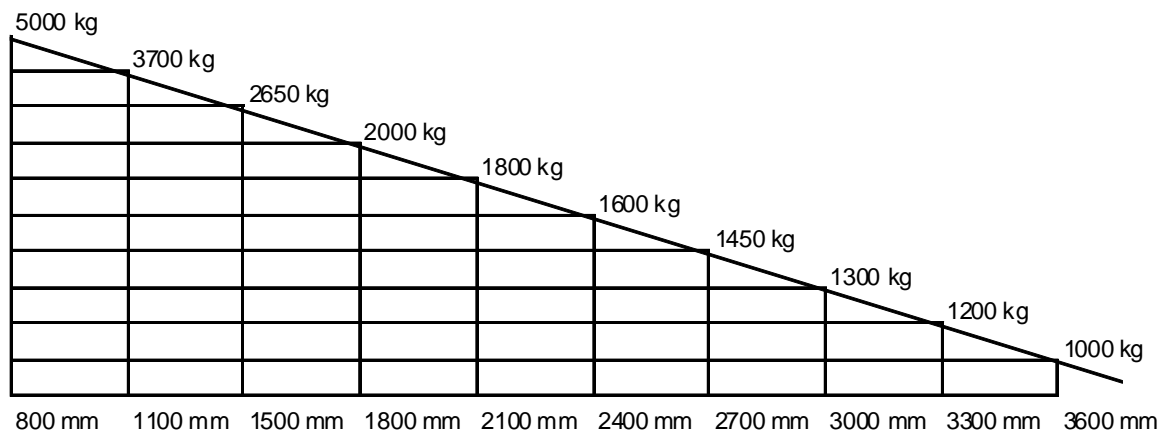
### 3.1 Modèle

Type	Modèle	Longueur (mm)	Poids (kg)	Capacité de chargement (kg)
KA-3	non télescopique 1 crochet non réglable en hauteur	2000	130	2000
KAN-3	télescopique six fois 2 crochets non réglable en hauteur	2000-3700	190	650-3000
KAT-3	télescopique six fois 2 crochets réglable en hauteur 5 fois jusqu'à 45°	2000-3700	200	650-3000
KAT-5	télescopique six fois 2 crochets réglable en hauteur 5 fois jusqu'à 45°	2000-3700	247	1000-5000

### 3.2 Diagramme de charge portante pour KAN



### 3.3 Diagramme de charge portante pour KAT



## 4. DESCRIPTION DU PRODUIT

### 4.1 Structure

La flèche de grue est composée des éléments suivants :

- Construction robuste en acier, composée de profilés creux et laminés, selon UVV (Prescription de prévoyance contre les accidents du travail)
- Entrées de fourche incluses
- Crochets de sécurité à émerillon rotatifs

### 4.2 Emploi et destination

- La flèche de grue sert à soulever des charges qui ne peuvent être saisies que par le haut, tels que lors du montage et du démontage de pièces de machines.
- Le diagramme de charge portante, qui est collé sur la flèche de grue, doit être respecté.

**Remarque :** Veuillez tenir compte de la capacité de chargement de la gerbeuse.

## 5. EXPLOITATION

1. Pénétrer dans les **entrées de fourche** avec les fourches de la gerbeuse. Fixer la **chaîne** à la gerbeuse de sorte que la flèche de grue ne glisse pas même en cas de freinage abrupt.
2. Procéder au réglage en longueur de la flèche en déplaçant l'axe débrochable. Ensuite, fixer à nouveau l'axe débrochable avec la goupille. Ceci n'est possible que sur KAN-3, KAT-3 et KAT-5.
3. Procéder au réglage en hauteur de la flèche en déplaçant l'axe débrochable. Ensuite, fixer à nouveau l'axe débrochable avec la goupille. Ceci n'est possible que sur KAT-3 et KAT-5.
4. Avant chaque emploi, il faut effectuer un contrôle visuel. En cas de dommages apparents, il ne faut pas utiliser la flèche de grue.
5. Il faut observer en permanence le comportement de la charge. L'exploitant doit s'assurer que la visibilité n'est pas entravée. Il est possible, le cas échéant, de charger ici une personne de la surveillance.
6. Il faut éviter les déviations incontrôlées du déplacement. Soulever vers le haut les charges lentement et de façon homogène, à la verticale.





## **Administration :**

Rotherm Maschinenbau GmbH  
Schützenweg 64  
48703 Stadtlohn

## **Adresse de livraison / Production :**

Rotherm Maschinenbau GmbH  
David-Röntgen-Straße 27-33  
48703 Stadtlohn

